



Je n arrive pas a resillier ma mutuelle sante

Par **unik22420**, le **25/04/2016** à **10:49**

jrnnetant dans un etat de faiblesse j ai souscrit une mutuelle par internet ma fille qui gere mon argen et qui travaille a evoyer un lettre recommande helas deus jours apres la date prevu elle a envoyer une deuxieme lettre voyant qu il avait augmente les échéances le mois d apres puis une lettre avec la carte mutuelle helas nous n avons pas de photocopies cette societe itrurn justica me reclame un an de mutuelle soit un total de 900 euros il me harcele par telephone je ne peux payer cette somme etant en retraite et ne percevant que 800 euros par mois il me reste juste de quoi me nourrir a la fin du mois comment faire?

Par **Paulyne**, le **26/04/2016** à **19:26**

Vous pouvez résilier en invoquant une hausse abusive des cotisations. Cependant, la résiliation aura lieu dès la date légale. Vous pouvez contactez une assistante sociale ou une association contre le surendettement pour être mieux conseillé.rnrnIl est aussi bon de faire des devis sur Mtuelle-pas-cher.fr pour trouver une mutuelle à tarif raisonnable pour y adhérer dès la résiliation de l'ancienne.

Par **A2erty**, le **26/04/2016** à **19:34**

Bonjour, rnrnDeux questions: à quand remonte votre souscription exactement et quelle est la différence de prix en pourcentage entre le montant initialement prévu et la somme à payer finalement ?